

Le budget—M. Stevens

certains ministres faire au nom du gouvernement d'autres commentaires. Dans un effort d'objectivité, j'aimerais présenter le budget dans la perspective qui convient. Si je dis cela, c'est que j'ai été assez étonné d'entendre aujourd'hui le secrétaire d'État (M. Regan) déclarer qu'il estimait devoir féliciter le ministre des Finances de son budget. Apparemment, le ministre des Travaux publics (M. Cosgrove) n'était pas le seul à tout ignorer du budget jusqu'à ce que le ministre des Finances s'apprête à le présenter. Mais pour dire une telle chose à la Chambre, le secrétaire d'État n'a sûrement pas écouté le discours du budget ni pris connaissance de son contenu. Comment peut-on prétendre imperturbablement, surtout quand on vient de la Nouvelle-Écosse, qu'il faut féliciter de son budget le ministre des Finances? Je n'arrive pas à le comprendre.

Le député de York-Est (M. Collette) semblait déployer toute son éloquence à la fin de son intervention en dénonçant tous les maux que représentaient à son avis les IRLM et en se réjouissant qu'on les ait enfin rayés des mesures d'incitation fiscale et qu'il ne soit sans doute plus possible de s'en prévaloir à l'avenir. Le député de York-Est est intervenu dans le débat du budget qu'avait présenté le ministre des Finances en octobre 1980. Les députés s'en rappelleront, ce budget reconduisait les dispositions budgétaires relatives aux IRLM. En fait, les libéraux soutenaient à ce moment-là qu'afin de contribuer à réduire la pénurie de logements à louer et d'offrir un stimulant nécessaire à l'industrie du bâtiment, la mesure d'incitation fiscale pour les immeubles résidentiels à logements multiples qui expirait le 31 décembre 1979 devait rentrer en vigueur pour les mises en chantier ultérieures au 28 octobre 1980. Pourquoi le ministre des Finances qualifiait-il de héros en octobre 1980 celui qui investissait de l'argent dans certains types de logements résidentiels en se prévalant d'un refuge fiscal, pour ensuite dénoncer en lui le 12 novembre un ennemi de l'État qui avait en quelque sorte exploité la société, et dénoncer dans son investissement une échappatoire fiscale qu'il lui faut colmater? Ce type de placement est mal vu maintenant. Si je trouve l'attitude du ministre ainsi que d'autres ministres et du député de York-Est tout à fait illogique, c'est qu'on nous a dit le soir de l'exposé budgétaire que le budget en était un de restrictions, d'équité et de renouveau économique. J'aimerais savoir pourquoi il est équitable de dire que des refuges fiscaux conçus pour permettre aux Canadiens de s'arranger avec le fisc sont mauvais et qu'il faut les supprimer. Par contre, ce même gouvernement veut conserver les refuges fiscaux pour la promotion des cirques, par exemple, le cirque Tivoli. S'il est acceptable d'avoir des refuges fiscaux pour promouvoir les cirques, les films et les activités de ce genre, alors il faut croire qu'un gouvernement qui d'autre part ne veut pas autoriser les mêmes refuges fiscaux pour la construction de logements destinés aux Canadiens est totalement désorienté.

Au cours de mon discours, je pourrai citer plusieurs exemples montrant que, malgré ce que le ministre nous a dit, il n'y a ni restrictions, ni équité, ni renouveau dans le budget, à moins que le ministre ait quelque espoir de renouveler son avenir politique et celui de son parti. Avant de poursuivre sur ce sujet, j'aimerais dire quelques mots au sujet d'un complice du gouvernement qui semble presque hésiter à se tenir responsable de ce qui arrive au pays en ce moment. Bien sûr, je veux dire que

ce n'est pas seulement le D^r Trudeau qui nous prescrit ce remède économique, c'est aussi le D^r Broadbent. Voici deux médecins qui se sont alliés pour la même cause et qui ourdisent presque une conspiration contre le public canadien. Je pense qu'il faut dire aux Canadiens sans ambages que le croupion néo-démocrate a non seulement provoqué l'élection de ce gouvernement, mais qu'en plus, les deux s'entendent comme larrons en foire pour faire preuve de cette irresponsabilité économique.

M. Pelletier: «Collez plutôt au texte».

M. Stevens: J'entends un député libéral qui demande pourquoi je les ai appelés le D^r Trudeau et le D^r Broadbent.

M. Pelletier: Non, j'ai dit: «Collez plutôt au texte.»

M. Stevens: Les gens de ma région, qu'ils soient de Newmarket ou de York-Peel, savent ce que docteur veut dire. Ça veut dire qu'on a un Ph.D., mais dans ce cas-ci, ce n'est surtout pas synonyme de sagesse.

Cela dit, je pense qu'il faut essayer de voir où le Canada se place par rapport aux autres pays occidentaux. J'ai été surpris. Quand le gouvernement actuel est arrivé au pouvoir, le Canada était au troisième rang des pays du monde en ce qui concerne le produit national brut. En 1968, nous étions troisième pour le produit national brut par tête d'habitant au Canada; nous étions dépassés seulement par les États-Unis et la Suède. Vous vous en apercevrez d'autant mieux quand vous lirez dans l'atlas de la Banque mondiale que nous sommes tombés à la huitième position. Combien, parmi les ministériels, sont prêts à admettre que, d'après le dernier lot de statistiques émanant de la Banque mondiale, nous nous classons désormais en treizième position dans le monde? La Suisse, le Luxembourg, la Suède, le Danemark, l'Allemagne, la Belgique, la Norvège, l'Islande, les Pays-Bas et la France ont un meilleur PNB par habitant que le Canada.

● (2010)

Une voix: Le Koweït.

M. Stevens: Mon souffleur sur les bancs libéraux me suggère le Koweït. S'il veut ajouter les riches pays pétroliers, nous tombons non plus à la treizième, mais à la dix-neuvième place dans le palmarès mondial. Je suis heureux de constater qu'au moins un député libéral sait non seulement que nous nous classons derrière ces pays industrialisés dont je viens de parler, mais que nous arrivons en dix-neuvième place si l'on tient compte des riches pays pétroliers du monde.

Ce qui est intéressant ce sont non seulement ces chiffres mais le fait qu'on constate des choses étonnantes quand on commence à examiner les données relatives du produit national brut par habitant, pas seulement la moyenne canadienne, mais par province.

J'ai fait allusion, par exemple, au secrétaire d'État qui vient de la Nouvelle-Écosse de même que le ministre des Finances. La prochaine fois que l'occasion se présentera, je demande à l'un ou à l'autre d'intervenir à la Chambre et d'expliquer aux habitants de leur province et aux Canadiens en général pourquoi il est satisfait que le produit national brut par habitant de la Nouvelle-Écosse soit de \$6,200, alors que la moyenne du PNB au Groenland est de \$7,990. Pourquoi, par exemple, les cinq provinces de l'est du Canada, Québec y compris, ont-elles toutes un produit national brut par habitant inférieur à celui